



BULLETIN MUNICIPAL N° 4 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL

L'EDITO

Déjà une année vient de s'écouler et il s'en est passé des choses en une année !

Au niveau international, je n'en retiendrai pourtant que deux : la barbarie des islamistes au nom d'un dieu et leur dernière trouvaille qui vaut son pesant d'or « la terre ne tourne pas autour du soleil c'est l'inverse ». Il fallait oser. C'est fait !

Au niveau national l'incapacité de nos gouvernants à gouverner et c'est bien normal, ils sortent tous du même moule ou presque. Cherchez un chef d'entreprise parmi eux et téléphonez moi si vous en trouvez un. Ce qui compte c'est d'être élu ou réélu car la soupe est bonne !

Au niveau local ce n'est pas la même limonade mais tout le monde a pu constater que ça « pétillait » aussi un peu. Remettre un bulletin dans l'urne en moins d'un an, il fallait le faire on l'a fait !

Il n'y a plus qu'à espérer que la nouvelle équipe, dont vous trouverez les attributions dans les pages suivantes, arrivera au terme de sa mission car mission il y a. Moi j'y crois !

En effet, avant de transmettre notre cher village à la Communauté de Communes ou à une autre trouvaille « énarchique », nous allons tout faire pour passer les cinq prochaines années à gérer, innover, embellir, communiquer, bref à rester entre nous pour le bien de tous.

Bonne lecture.

Bernard GIRE

Sommaire

L'édito, les réunions du Conseil : page 1

Les réunions du Conseil (suite) : pages 2-3

Cérémonie du 11 novembre, état civil, dernières nouvelles, bon à savoir, la vie des associations : page 4

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 9 janvier 2015 :

Remboursement Groupama :

Chèque de 195,38 € pour trop perçu sur cotisations 2015 suite à la vente du tractopelle.

Décision du Conseil : unanimité

Subvention assainissement :

Un nouveau budget prévisionnel est présenté par Ingénierie 70 et E.V.I suite à la modification du lieu de construction projeté pour la rhizosphère. Le Maire demande l'accord du Conseil pour la signature des documents relatifs à la demande de subvention.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Acquisition du terrain pour la rhizosphère :

Suite au compromis d'achat signé par le Maire, ce dernier sollicite du Conseil son accord pour signer l'acte d'achat chez le notaire. La clause d'indemnité d'éviction devra être mentionnée dans l'acte.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Rénovation des logements de la cure :

Suite à l'impossibilité d'obtenir la subvention du Conseil Général,

Le Maire a recontacté la Caisse des Dépôts pour modifier l'offre. Le montant du financement est de 36.510,00 € (remboursement trimestriel, taux de 1,59%, durée 8 ans). Le Maire sollicite l'accord du Conseil pour la signature du contrat de prêt.

Décision du Conseil : *accord à l'unanimité*

L'affouage :

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur deux méthodes différentes de règlement de l'affouage.

- paiement des stères au moment du tirage

Décision du Conseil :

1 voix « pour » Bernadette GIRE

1 « abstention » Bernard GIRE

5 voix « contre » Jean COLOMBAIN, Micheline DIZIAIN, Jean-Luc LAURENT, Nicolas MORENS et Elise NOIR

- paiement à réception des stères

Décision du Conseil : *vote inverse mais le Conseil précise toutefois :* que la réception des stères ne se fera qu'en 3 ou 4 fois maximum, le samedi uniquement, et à la condition que les stères soient correctement façonnés par les affouagistes. Cette réception sera réalisée par 2 membres du Conseil à savoir Nicolas MORENS et Jean-Luc LAURENT.

Cimetière :

Le Maire demande au Conseil de se prononcer pour l'achat d'un conteneur pour les déchets du cimetière.

Décision du Conseil : *accord à l'unanimité*

Séance du 27 février 2015 :

Absente excusée: Bernadette GIRE

Compte-rendu du SIEB : rapporteur Micheline DIZIAIN

Construction d'une nouvelle station : budget de 1.125.000,00 €

Prix de l'eau : celui-ci augmente de 3 cts de 0 à 120 m³ soit 1,13 €, de 2 cts de 121 à 240 m³ soit 0,97 € et de 2 cts au delà soit 0,88 €

Compte-rendu du stage licence IV : rapporteur Jean COLOMBAIN

D'une durée de deux jours et demi ce stage nous permet de disposer de toutes les recommandations d'usage pour la mise en route de notre licence.

Compte-rendu du conseil d'école : rapporteur Micheline DIZIAIN

Les effectifs de l'école de La Chapelle baissent et cela est très inquiétant car nous approchons du seuil de fermeture de classe.

La mise aux normes de l'électricité va enfin voir le jour ce qui est une bonne nouvelle pour nos enfants et le corps enseignant.

Bilan du Club des Aînés : rapporteur Micheline DIZIAIN

Une première rencontre a eu lieu le 21 février et ce fut un succès.

22 personnes étaient présentes. L'ambiance fut particulièrement

chaleureuse même si, comme le montre la photo ci-dessous, chaque équipe défendait sa partie sérieusement. Un goûter a clôturé cette manifestation et un questionnaire a été distribué pour connaître le souhait de chacun pour les prochaines rencontres.

Venez rejoindre le Club, il est ouvert à toute personne à partir de 60 ans. Contact: Micheline DIZIAIN au 06.01.72.50.10.



Compte-rendu affouage : rapporteur Nicolas MORENS

Les premières réceptions de stères ont été effectuées et n'appellent pas de commentaire particulier.

Renouvellement des membres de la commission « appels d'offres » :

Titulaires : Bernard GIRE, Jean COLOMBAIN, Jean-Luc LAURENT et Marie-Josée GRANDJEAN

Suppléants : Nicolas MORENS, Bernadette GIRE et Sylviane CLEMENT

Renouvellement des membres de la commission « SIED » :

Titulaire : Jean COLOMBAIN et suppléant : Emilien BEUGNOT

Création d'un groupe de travail « Embellissement du village » :

Micheline DIZIAIN, Sylviane CLEMENT, Marie-Josée GRANDJEAN, Elise NOIR. Rapporteur : Bernadette GIRE

Création d'un groupe de travail « Cérémonies » :

Micheline DIZIAIN, Marie-Josée GRANDJEAN, Elise NOIR, Bernadette GIRE, Jean COLOMBAIN, Simon VILAIN, Emilien BEUGNOT. Rapporteur: Sylviane CLEMENT.

Point sur l'assainissement : rapporteur Bernard GIRE

Nous avons reçu le label « dossier complet » de la préfecture ce qui nous rend sereins d'une part sur le commencement des travaux et d'autre part sur la certitude de percevoir les subventions.

Le projet suit son cours, les habitants sont régulièrement informés de l'avancement du dossier. Trois notes d'information ont été diffusées à l'ensemble de la population. Il nous reste à acquérir une parcelle d'environ 16 m² à proximité de l'impasse du Breuil et la mise en oeuvre des contrats de servitude.

Point sur les travaux en cours : rapporteur Bernard GIRE

Logements de la cure : les travaux sont en cours de finition. Le budget sera parfaitement respecté et la location pourra être envisagée par Habitat 70.

Les autres travaux (mousse sur toitures de la salle des fêtes et de la distillerie, électricité dans le local technique et éclairage public à LED) seront réalisés en mars.

Point sur la location de la salle des fêtes : rapporteur Bernard GIRE
Suite à un quiproquo avec l'association des chasseurs, il a été décidé de clarifier les tarifs de location de la salle des fêtes pour les 3 associations et par la même occasion pour les obsèques des habitants du village.

Ainsi la gratuité sera appliquée mais avec les conditions suivantes:

- * priorité aux personnes ayant loué la salle
- * obligation pour les 3 associations de réserver la salle avant de l'utiliser auprès d'Elise NOIR (tél: 03.84.94.90.06) afin d'être certain que celle-ci soit libre.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Point sur les déchets de l'ancienne route N57 et route de Visoncourt : par le Maire

Le Maire fait part au Conseil des faits suivants : à la suite d'une découverte des chasseurs, au bord de l'ancienne N57, de plusieurs poubelles jetées sur le bas côté et qui contenaient des documents nominatifs.

Le Maire a décidé, d'une part, de demander à la Gendarmerie de Luxeuil de constater les faits et, d'autre part, de faire payer la personne indélicat sur la base de 560 €.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Note du Maire : *un grand merci aux chasseurs et en particulier à Patrice BILLARD qui s'est empressé de venir me trouver pour aller voir sur place les incivilités. J'ai demandé à tous les conseillers de passer régulièrement dans nos bois pour tenter de déjouer un éventuel « criminel des bois ». Je demande également à la population de faire un détour de temps en temps sur la route de Visoncourt, sur la route de Betoncourt et sur l'ancienne N57 en allant, par exemple, faire les courses sur Luxeuil ou sur Vesoul afin de marquer notre territoire par notre présence. Nos bois sont l'affaire de tous car c'est notre seule ressource hors impôts et dotations de plus en plus maigres de l'Etat pour financer nos dépenses. Pensez-y !*

Bûcheronnage et travaux agricoles :

Un écart a été constaté entre la proposition de l'ONF pour un montant de 6.331,60 € et la proposition de l'entreprise LAMBOLEY complétée par celle de Monsieur AMBERT pour un montant de 5.649,00 € soit un écart de 682,60 €.

Décision du Conseil : Nicolas MORENS est chargé de contacter l'entreprise LAMBOLEY afin d'obtenir des explications sur sa prestation. Par ailleurs une réunion avec l'ONF est programmée pour le 16 mars à 14h00 en mairie en présence du Maire et de Nicolas MORENS. La décision finale sera prise au prochain Conseil.

Mise en conformité du cimetière :

Prévu dans les investissements 2014 mais non réalisé, ce dossier fera l'objet d'une nouvelle étude en 2015.

Règlements d'affouage :

L'ONF demande à la municipalité de prendre une délibération pour les règlements d'affouage notamment pour les lots 5, 6, 18 et 24.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Comptes administratifs et comptes de gestion :

Le Maire présente aux conseillers plusieurs états synthétiques sur la situation de la commune qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 14.063,62 € soit une petite différence par rapport à la situation présentée en page 5 de la lettre n°3 qui s'explique par la prise en compte tardive de 2 dépenses supplémentaires.

Décision du Conseil : comptes approuvés à l'unanimité

Questions diverses : sans délibération

Sonnerie de l'Angélus avec proposition de passer à 7h00 au lieu de 6h00 = pour l'instant pas de changement

Défiibrillateur demande de budget à présenter au prochain conseil

Mise à disposition de l'ordinateur le PC laissé vacant, suite à l'achat d'un nouveau PC pour la secrétaire, pourra servir en libre-service à tout membre du Conseil et à tout administré

Questions diverses : avec délibération

Service de la médecine avec signature de l'avenant à la convention pour le personnel communal

Demande d'autorisation de stationnement : d'un snack-kebab à proximité de l'arrêt de cars le samedi soir

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Séance du 13 mars 2015 :

Absents excusés : Simon VILAIN, Elise NOIR et Jean-Luc LAURENT

Groupe de travail « cérémonies » : rapporteur Sylviane CLEMENT

Le 5 avril sera organisé une chasse aux oeufs pour les enfants de 2 à 7 ans sur la parcelle de terrain autour du jeu de boules.

Le budget est de 90 €

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Composition du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars : voir tableau en mairie

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

Par un malheureux concours de circonstance le compte-rendu de la cérémonie du 11 novembre 2014 n'a pas été intégré dans la dernière lettre trimestrielle « ENTRE-NOUS » n° 3.

Vous le trouverez ci-dessous.



C'est par une belle journée que la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale a eu lieu dans notre village avec une participation des habitants particulièrement importante.

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par le Maire, la lecture du message de l'UFAC par Joseph FRANC, l'appel aux morts par le Maire, le dépôt d'une gerbe par Jean COLOMBAIN, l'observation d'une minute de silence et l'écoute de la Marseillaise, un verre de l'amitié a été offert aux participants à la salle des fêtes clôturant ainsi cette belle cérémonie.

ETAT CIVIL

ARRIVEE :

Julien et Aurélie BUBBA le 1er mars 2015

DEPART:

Florence DULALA le 18 février 2015

DERNIERE NOUVELLE

Notre site internet commence à voir le jour ; nous avons dû changer de prestataire excédés par la complexité de sa mise en œuvre et nous avons bien fait : le résultat est là, même si ce n'est qu'un début. Vous pouvez le consulter en tapant brotte-les-luxeuil.com sur GOOGLE par exemple. Bonne visite.

BON A SAVOIR

Les appartements de la cure sont entièrement refaits à neuf. Deux appartements sont disponibles à la location. Renseignement en Mairie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS ...

L'Amicale Brottaise a organisé un loto le dimanche après midi 1er mars.

Animées par son Président **Pascal FOUILLET**, aidé par les membres de l'association, ce n'est pas moins de 10 parties (dont une pour les grand-mères, une pour les enfants et une pour les perdants) qui se sont déroulées dans la bonne humeur.



Trente lots ont été distribués dont une télévision pour le plus gros.



Des boissons et des pâtisseries étaient à la disposition des participants pour une somme modique.